

L'hon. M. Laing: Je suis arrivé à la Chambre en 1949, monsieur l'Orateur. A l'époque, on ne songeait même pas à imposer la clôture; il n'en était jamais question. Il y avait une session par an: elle débutait généralement en janvier, et nous espérions toujours en avoir fini avant l'arrivée des grosses chaleurs de juillet. Il y avait un accord tacite entre les partis comme quoi les questions seraient débattues, mais on parviendrait à une décision.

Je me souviens que, dans un discours à l'emporte-pièce, feu Angus MacInnis, qui à mon sens pourrait bien avoir été l'un des plus grands parlementaires de notre génération, avait observé qu'on disait de nous que nous n'étions en Chambre que pour la palabre: «Qu'à Dieu ne plaise, s'était-il écrié, c'est justement pour cela qu'on nous envoie ici, pour parlementer.» C'est un des rôles du Parlement. Mais, ne doit-il pas être entendu que la discussion vise l'objectif et que des décisions doivent être prises qui permettent au pouvoir exécutif, c'est-à-dire au gouvernement du Canada, de mettre en place les mesures qu'à ce moment-là il estime utiles et d'intérêt public pour ensuite les soumettre au jugement de la population, qui décidera de renouveler son mandat ou de confier ses affaires à d'autres compétences.

Une voix: Ah! Pierre, vois ce que tu as manqué!

L'hon. M. Laing: Au cours des années qui ont suivi 1962 où le très honorable représentant de la Saskatchewan a tenté sans succès d'obtenir un gouvernement majoritaire et où M. Pearson a pour sa part échoué deux fois de suite, le sentiment que le Parlement ne répondait pas à l'attente du peuple canadien s'affermissait au pays. On entendait des observations à cet effet dans tous les milieux. Les gens souhaitaient un gouvernement majoritaire.

M. Baldwin: Maintenant ils le regrettent.

L'hon. M. Laing: On voulait que la discussion mène à une action concrète.

Une voix: Mais vous n'avez encore rien fait.

L'hon. M. Laing: Lorsqu'on fera l'histoire du siècle, les pages les plus sombres...

M. Alkenbrack: La Noël de 1971!

L'hon. M. Laing: ...relateront l'accès au pouvoir de dictateurs et de chefs militaires. S'ils ont réussi à s'emparer du pouvoir, c'est qu'ils ont pu faire croire à leurs concitoyens que la démocratie était affaiblie et avait péri. Ils n'y seraient pas arrivés autrement.

Certes, le peuple canadien désire que le bill et les autres mesures soient discutés suffisamment, mais il veut qu'à la suite du débat une décision soit prise. Je sais que ce n'est pas le meilleur moment pour un novice comme moi de prendre la parole à la Chambre, car l'atmosphère est à la tempête. On ne peut pas en même temps boucler sa ceinture de sécurité et parler à la Chambre. Entre autres choses, le chef de l'opposition (M. Stanfield) a dit que le gouvernement essaie d'imposer ce bill au peuple uniquement pour sauver la face. S'il est tellement sûr de la véracité de sa déclaration, il devrait plutôt se montrer favorable à l'adoption immédiate du projet de loi, car s'il pense que le gouvernement se trompe sur ce sujet il pourra en appeler au jugement du public.

• (2.50 p.m.)

L'hon. M. Stanfield: Je me préoccupe du sort du peuple canadien. C'est là ma seule motivation.

[L'hon. M. Stanfield.]

L'hon. M. Laing: Le gouvernement prend toute la responsabilité du bill et sera prêt à rencontrer le chef de l'opposition sur ce sujet devant les électeurs le moment venu.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Laing: Le chef de l'opposition a lancé quelques fortes paroles et un grand nombre de qualificatifs. Il n'y en a qu'un qui se détache, à savoir le terme incompréhensible dont il a qualifié ce projet de loi.

L'hon. M. Stanfield: Personne ne conteste cela.

L'hon. M. Laing: Le chef de l'opposition n'a pas trouvé ce bill totalement incompréhensible. Il a estimé que ces points du bill qui prévoient des versements supplémentaires aux Canadiens étaient parfaitement en ordre. Il les a trouvés parfaitement clairs.

Des voix: Bravo!

M. Thompson: Qu'y a-t-il de mal à cela? Il s'agit là d'une attitude positive.

L'hon. M. Laing: Il s'agit d'une attitude sélective.

L'hon. M. Stanfield: Personne n'éprouve de difficulté à comprendre cette partie du bill.

M. Baldwin: Il a pour effet de stimuler l'économie.

L'hon. M. Laing: Je crois que la sensibilité à l'opinion publique du chef de l'opposition l'emporte sur son intelligence. Aucun gouvernement ne dispose d'argent qui lui appartient en propre.

M. Caouette: Pourquoi pas?

L'hon. M. Laing: Nous imposons les contribuables et nous distribuons les produits de l'impôt dans l'intérêt général et conformément à nos objectifs et à notre politique. Il s'agit là d'une des responsabilités du gouvernement. Je crois que c'est Micawber qui a dit qu'on ne peut trouver le bonheur que lorsque les revenus équilibrent les dépenses. Il semble que le chef de l'opposition n'a pas encore appris à assumer cette responsabilité, ni rencontré ce bonheur.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Laing: Je suppose que le titulaire actuel du poste élevé qu'occupait jadis le chef de l'opposition en Nouvelle-Écosse, estime aujourd'hui que celui-ci avait omis de lire Charles Dickens lorsqu'il exerçait cette fonction.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Laing: Je suis de ceux qui pensent qu'il faut accorder à l'étude de cette question un délai suffisant. Elle a fait l'objet d'études dans ce pays pendant 10 ans qui ont été très coûteuses pour les contribuables canadiens. Des comités ont sillonné le pays d'un bout à l'autre en invitant les citoyens à faire des propositions. D'autres propositions ont été faites ici. Mon bureau est encombré de piles hautes de trois pieds de propositions qui ont été faites relativement à cette question.

M. Woolliams: Vous n'avez rien lu du tout.

L'hon. M. Laing: Je ne tiens pas à discuter avec l'honorable député de Calgary-Nord (M. Woolliams). Je sais que